

RÈGLEMENT DU TREQ 2026

TOP RANDO ÉCO QUIZZ DE PORQUEROLLES

Organisé le samedi 3 octobre 2026, dans le cadre du Trail de Porquerolles

Article 1 — Objet et présentation

Le TREQ (Top Rando Éco Quizz) est une animation ludique et pédagogique organisée par l'association TOP Oxygène le 3 octobre 2026, en marge du Trail de Porquerolles. Il s'adresse notamment aux accompagnants des coureurs et à tout participant souhaitant découvrir l'île de Porquerolles autrement, à travers un quizz itinérant mêlant patrimoine, nature et écocitoyenneté.

Le TREQ remplace, à compter de l'édition 2026, l'Éco Rando organisée les années précédentes.

Article 2 — Principe général

Chaque équipe reçoit un questionnaire de 50 questions réparties sur l'ensemble de l'île de Porquerolles, organisées autour de 8 thèmes correspondant à des lieux ou des sujets précis :

Thème	Contenu abordé
Le Village	Histoire, patrimoine et vie du village de Porquerolles
Le Fort Sainte-Agathe et le Moulin du Bonheur	Patrimoine militaire et petit patrimoine de l'île
Circuit des plages du Nord	Notre-Dame, la Courtade, Plage d'Argent
Le Grand Sud & le Cap d'Armes	Falaises, sentier des Sports et point de vue du Cap d'Armes
Le Conservatoire Botanique National Méditerranéen	Espèces protégées et rôle du conservatoire
Éco-mobilité et enjeux carbone	Déplacements doux et empreinte carbone sur l'île
Gestes éco-citoyens	Bonnes pratiques de préservation du site
Maquis et biodiversité	Faune et flore méditerranéennes

Pour répondre à certaines questions, les équipes doivent se rendre physiquement sur le lieu concerné ; certaines réponses sont associées à une photographie ou à un indice visuel à retrouver sur place.

Article 3 — Composition des équipes

- Le TREQ se joue par équipes ou en individuel
- Chaque équipe s'inscrit auprès de l'organisation avant le départ et reçoit un questionnaire ainsi qu'un support de jeu. : Adhésion à l'association TOP Oxygène : 15€. Gratuit pour les enfants <10 ans
- Un seul questionnaire rempli est accepté par équipe.

Article 4 — Système de points

À chaque question correspond un nombre de points, précisé sur le questionnaire remis à chaque équipe. Le barème peut varier d'une question à l'autre selon sa difficulté ou l'éloignement du lieu concerné.

- **Réponse exacte** : attribution du nombre de points indiqué en face de la question.

- **Réponse absente, erronée ou illisible** : 0 point.
- **Question avec photo à l'appui** : la photo ou l'élément demandé doit être identifiable pour valider la réponse.

Le score final de chaque équipe correspond à la somme des points obtenus sur l'ensemble des 50 questions.

Article 5 — Déplacement sur l'île

L'île de Porquerolles étant piétonne et vélo, il est conseillé aux équipes de se munir d'un vélo (personnel ou en location sur place) afin de rallier plus facilement les points d'intérêt les plus éloignés, notamment ceux situés dans le Grand Sud et au Cap d'Armes.

La pratique du vélo n'est toutefois pas obligatoire : les équipes peuvent réaliser le parcours entièrement à pied, dans la limite du temps imparti.

Les équipes restent libres de l'ordre dans lequel elles traitent les questions et les zones du parcours.

Article 6 — Durée de l'épreuve et remise des résultats

Le TREQ se déroule sur un temps donné, communiqué aux équipes au moment du départ (horaire de départ et heure limite de retour).

Chaque équipe doit impérativement remettre son questionnaire complété, dans le temps imparti, à l'organisation du TREQ, dont le poste de retour est situé à la Maison du Commandant.

- **Retour dans les temps** : le score est validé tel quel.
- **Retour hors délai** : décompte de 10 points par tranche de 5 minutes de retard

Article 7 — Classement et attribution du lot

Le classement est établi en fonction du nombre total de points obtenus par chaque équipe. L'équipe totalisant le plus grand nombre de points à l'issue du temps imparti remporte le TREQ 2026 et le lot associé.

Les résultats sont proclamés par l'organisation à l'issue du dépouillement des questionnaires.

Article 8 — Respect du site et des règles de bonne conduite

- Le TREQ se déroule sur un espace naturel protégé ; les équipes s'engagent à respecter la faune, la flore et le patrimoine de l'île, ainsi que le Parc national de Port-Cros.
- Il est demandé aux participants de rester sur les sentiers balisés, de ne rien prélever dans le milieu naturel et de ne laisser aucun déchet sur le parcours.
- Le respect des autres équipes, des usagers de l'île et des riverains est requis en toutes circonstances.
- Tout comportement contraire à l'esprit du TREQ (tricherie, dégradation, non-respect du site) peut entraîner la disqualification de l'équipe concernée.

Article 9 — Sécurité

- Les participants sont responsables de leur propre sécurité et de celle des membres de leur équipe pendant toute la durée de l'épreuve.
- Le port d'équipements adaptés (chaussures de marche, casque en cas de pratique du vélo, protection solaire, eau) est recommandé.

- En cas d'incident ou d'accident, l'équipe doit prévenir l'organisation dans les meilleurs délais.
- L'association TOP Oxygène décline toute responsabilité en cas de non-respect du présent règlement ou du code de la route par les participants.

Article 10 — Réclamations

Toute contestation relative au déroulement du jeu ou au barème de points doit être adressée à l'organisation, au poste de retour de la Maison du Commandant, avant la proclamation des résultats. Les décisions de l'organisation sont sans appel.

Article 11 — Droit à l'image

La participation au TREQ 2026 vaut autorisation, pour les participants, de l'utilisation de leur image par l'association TOP Oxygène dans le cadre de la communication liée à l'événement (photos, vidéos, réseaux sociaux, site internet), sauf refus exprimé par écrit auprès de l'organisation avant le début de l'épreuve.

Article 12 — Acceptation du règlement

L'inscription et la participation au TREQ 2026 impliquent l'acceptation pleine et entière du présent règlement par l'ensemble des membres de l'équipe.